

L'INFORMATEUR



Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 1^{er} au 7 mars 2013 - N° 6454 - 62^{ème} année

LE PARC NATUREL DE CORSE

à l'heure d'une
nouvelle charte

Avec son Président
JEAN-LUC CHIAPPINI





Centre d'affaires

Location de bureaux
Services aux entreprises

Location de salle de réunion

Domiciliation d'entreprises

Solutions informatiques

Communication

Domiciliez votre
entreprise pour
39€ ht
par mois.

Deux adresses pour mieux vous servir :

Imm. IMHOTEP
ZI de CEPPE
20 620 BIGUGLIA
04.95.33.49.83.

Espace Commercial
20 217 SAINT FLORENT
04.95.37.20.22.

www.agis2b.fr



 www.pneu-bis.fr

DÉGOMME LES PRIX DES PNEUS & DE L'ACCESSOIRE

NOUVEAU À BASTIA

**SUPER PROMOS
SUR LES PNEUS**



DRAGON SUPERCORSA PRO
LE TRAIN À PARTIR DE **242€⁽¹⁾**
PIRELLI



(1) Exemple de prix pour un train complet AV + AR 120/70-180/55

STATION RAPIDE MOTOS ET SCOOTERS TOUTES MARQUES AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS



SPEED BIKE

Casatorra - Route nationale 193 - 20620 BIGUGLIA - Tél. 04 95 57 64 06

«Dans le tumulte des hommes et des événements, la solitude était ma tentation. Maintenant, elle est mon amie.

De quelle autre se contenter lorsqu'on a rencontré l'Histoire ?».

Charles de Gaulle

Pour sa sainteté - au moment où j'écris ces lignes, le Pape Benoît XVI l'est encore -, la solitude recherchée fécondera sa méditation et sa prière, tout en lui faisant «gravir la montagne» vers laquelle Dieu l'appelle pour servir différemment cette Église qu'il porte dans son cœur et dans sa prière.

N'en déplaise aux commentateurs zélés de la désinformation savamment orchestrée, la décision du Pape Benoît XVI de renoncer à poursuivre la mission qu'il a assumée à la tête de l'Église Catholique ne puise sa source que dans sa volonté à la servir au mieux. Sentant ses capacités physiques et la vigueur nécessaire pour «bien l'administrer» diminuer, il a choisi de laisser le timon de la barque de Saint-Pierre à celui que l'Esprit Saint, par l'entreprise des cardinaux, aura élu.

Dans un acte d'humilité, sans pareil, à ce niveau de responsabilités, le Pape Benoît XVI, reconnaît en conscience et devant le seul Juge qu'il reconnaît,

Dieu, notre Père, et son «fils bien aimé», Jésus-Christ, sa faiblesse, laissant à l'Esprit Saint le soin de guider le prochain conclave, pour le choix du Pasteur, en adéquation avec le temps d'aujourd'hui, pour un demain de l'Église mieux en phase avec cet esprit de Charité dont Benoît XVI a été le plus ardent acteur.

L'Église n'est pas orpheline. Elle a la chance d'être guidée, sans interruption, par l'immense cohorte des divers successeurs des Apôtres que sont les Évêques à travers le monde, et l'esprit qui transcende les faiblesses inhérentes à leur humanité sans que jamais les voies de la Bonne Nouvelle, depuis plus de 2000 ans, n'ait perdu de son acuité pour une société humaine qui ne peut se contenter de jeux et de pain, œuvrant sans relâche à l'avènement d'une Société où tous les hommes concourent à bâtir un monde de Paix, fondé sur le Respect et l'Amour de l'Autre.

«Vaste programme», certes, mais là se trouve la raison fondamentale du renoncement à sa charge du Pape Benoît XVI.

Son successeur pourra compter sur le soutien spirituel sans faille de l'ancien Évêque de Rome dont la solitude sera source de méditation et de prières.

Pendant ce temps, en France, la courbe ascendante du chômage se poursuit de façon alarmante, tellement l'inversion paraît aléatoire, tellement le diagnostic des causes semble ne pas être au programme de ceux qui ont pour devoir premier d'assurer que, sur le sol de France, toute femme et tout homme s'épanouissent à partir d'un travail rémunérateur et valorisant, assurant la dignité et la prospérité de chacun et de tous !

Il n'y a pas de fatalité pour le chômage. Il repose sur des causes qui réclament courage et volonté, lucidité et audace, pour remettre en question nombre d'idées reçues, nombre de statuts et de privilège à abattre, pour redonner au monde du travail, au monde de l'entreprise, les moyens de créer les conditions permettant d'impulser une réelle compétitivité dans un monde qui a changé et qu'il faut modeler en fonction des réalités d'aujourd'hui, par delà les idéologies, les slogans, les clivages partisans, les recettes éculées d'un système qui a failli et qui reste à réinventer.

Politiques, Syndicats, Chercheurs... voilà le chantier à conduire, sans arrière-pensée et sans souci de maintenir des acquis avec pour seul objectif : l'intérêt général dans lequel chacun trouvera le sien !

Le dessin de la Semaine



À modu nostru

Da Roland Frias

"Tapie" rossu per Sophie ?

L'astru sera, Sophie, a figliola di Bernard Tapie, hà cunvintu dui membri di a ghjuria di l'emissione The Voice, nant'à TF1, cun a so ripresa di a canzona "Grenade" di Bruno Mars. Bellissima è ingenua, hà fattu girà u futtogliu (è u capu) di Louis Bertignac è quellu di Jenifer chì serà dunque a so "coach". S'hè presentata davanti à elli di modu anonimu, da piattà a so identità, è sopr'à tuttu a so casata.

Forse ch'ella averà a vergogna d'avè Nanard cum'è babbu ? Un si pò sceglie a so famiglia ma si sà chì à u genitore di Sophie a stampa li face pochi rigali. Qualchì ghjornu fà, certi ghjurnalisti l'anu ancu qualificatu di "mostru politico-catodicu à l'interessi ecunomici dubbitosi".

Nanard hè un veru businessman, si cunnosce u so passatu cun certi affari scuri. Li piacenu i soldi, ancu troppu. Ghjè perquessa sicuramente ch'ellu s'hè ritrovu in prigiò. Si pò ramintà d'altronde ch'in u 2008, in u famosu affare "Adidas", u tribunale arbitrale avia cundannatu u Consortium di realizazione (CDR), l'organismu publicu incaricatu di liquidà u passivu di u Crédit Lyonnais, à versà à i liquidatori di u Gruppulu Bernard Tapie un cumpensu di 403 milioni d'eurò. In cunclusione, u tribunale avia messu in lume duie mancanze : a prima à livellu di l'ublizzazione di lealtà è a seconda concernendu un viulamentu di l'interdizione di cumprà allora chì a banca avia a missione di vende. Oghje, Tapie hà compru u Gruppulu Hersant Médias di u quale hè oramai u novu grande patrone, dopu avè dichjaratu "perchè cumprassi un ghjurnale quand'omu si pò cumprà un ghjurnalistu ?".

Bon forse un capisce nunda à a lingua corsa, ma un ci vole à stuzzicà lu troppu, da ch'ellu un cumpressi micca dinù l'Informateur Corse Nouvelle.

Si pudia leghje l'astr'eri in u ghjurnale Le Parisien (per avà, un l'hà micca compru) chì 40 percentu di i Marsegliesi si dicenu pronti à vutà Nanard s'ellu si presenta cum'è merre di a cità fucosa in u 2014.

Si pudia ancu sente nant'à RTL chì Tapie era assai fieru di a prestazione di a so figliuluccia in l'emissione The Voice, ch'ellu l'avia fighjata è ch'ellu era u so primu "fan".

L'emu capita, Nanard si dà di rimenu. Sti pochi tempi, u vedimu è u sentimu ignilocu. U rivederemu è u senteremu torna, ancu davanti à u tribunale arbitrale. È si Sophie ci l'hà fatta à seduce a ghjuria di u prugramma televisivu di TF1, ellu -sta volta quì-risickehja d'avè appena di più difficultà...

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE / PAR EVA MATTEI

JEAN-LUC

«Cap sur une nouvelle

Le Parc Naturel de Corse est en passe de revoir son territoire et de recentrer ses missions à travers une nouvelle charte qui fonde plus que jamais sa stratégie sur le développement durable de la montagne corse. Un avant-projet devrait être présenté à l'Exécutif de Corse courant mars. Explications sur le contenu et les objectifs avec le Président Jean-Luc Chiappini, qui mise notamment beaucoup sur la promotion et l'essor des activités de pleine nature et sports de loisirs.

«53% de recettes en plus en 2012 »

► **Quel bilan dressez-vous de l'année 2012 ?**

Le Parc a fêté ses 40 ans d'existence en 2012. Le 15 novembre 2012, la Chambre Régionale des Comptes nous a fait parvenir, au travers de son rapport, les observations définitives sur la gestion des syndicats mixtes. Fait rare, elle met en exergue des points positifs qui tiennent lieu de bilan nullement contestable. En voici quelques-uns.

En ce qui concerne les finances : le syndicat mixte a un endettement égal à zéro, la capacité d'autofinancement se situe à un niveau élevé, les marchés publics ont été contrôlés et aucun n'a fait l'objet d'observations ; le fonctionnement de la régie ne révèle pas de problèmes particuliers, la comptabilité étant tenue avec beaucoup de sérieux et aucun manquement de caisse n'a été constaté ; et la centrale de réservation des nuitées dans les refuges a fait progresser le montant des recettes de 53%, pour atteindre 650 000 € en 2012.

Pour ce qui est de nos actions en faveur de l'environnement, on peut relever : l'élimination des déchets par voies terrestres à l'aide des mulotiers, pour un bilan carbone bien meilleur, ce qui renforce, indiscutablement, l'image du Parc ; mais aussi l'installation des toilettes sèches qui, étendue à tous les refuges, permettra de régler le problème de l'assainissement ; la modification sur certains tracés du GR20, qui va permettre de mettre un terme aux bivouacs illégaux et de maîtriser les atteintes à l'environnement ; et la sollicitation des services de l'État pour enrayer l'expansion des structures illégales.

Enfin, pour ce qui est de la gestion du personnel, sont à souligner l'amélioration significative de l'absentéisme et la signature d'un COT qui rend obligatoire une formation pour tous les agents de catégorie C. Le Parc c'est aussi 12M€ d'investissements en cinq ans et je peux affirmer que c'est la seule institution qui peut se prévaloir d'un tel bilan.

► **Où en est la nouvelle charte ?**

La spécificité de la Corse impose à la collectivité de définir un périmètre d'études préalable à la mise en chantier de la nouvelle charte. Or, ce périmètre d'études n'a été validé à l'unanimité que le 25 novembre 2010. Le véritable travail de la charte ne pouvait commencer qu'à compter de cette date. Le syndicat mixte n'est donc pas en

CHIAPPINI

« charte pour le Parc »

cause dans le retard pris. J'ai rencontré le Président de l'exécutif ce 21 février et je lui ai précisé que l'avant-projet de charte lui sera remis courant mars. Paul Giacobbi en a pris bonne note et a proposé de fixer les prochaines réunions, afin d'entériner celle-ci, avec la Fédération Française des Parcs puis avec le Président de l'Office de l'Environnement, afin de définir les compétences propres de chaque organisme.

« Une charte exprimant un projet de territoire »

► **Quel sera l'esprit de cette charte et quels en sont les objectifs ?**

Le nouveau périmètre d'études est un territoire qui comprend, non plus 145 communes, mais 283. A partir d'un diagnostic territorial relevant notamment le caractère remarquable de leur patrimoine naturel, culturel et paysager, 231 communes ont été retenues. Le nouveau territoire du Parc comprendra donc un nombre de communes entre 231 et 282.

La nouvelle charte obéit à une logique de spécialisation. C'est-à-dire que sur un certain nombre de missions thématiques, le syndicat mixte sera le maître d'œuvre principal.

La nouvelle charte, c'est aussi un recentrage des missions. Au cours de notre entretien, Paul Giacobbi m'a confirmé que le Parc et l'Office de l'Environnement doivent être complémentaires, que ce dernier n'est pas un organisme de missions et que c'est le Parc qui doit être le gestionnaire des réserves, des lacs (hormis la réserve internationale de Bonifacio). Le Parc sera chargé de l'application de la Politique de la CTC et des départements pour tout ce qui tient à la randonnée équestre, pédestre, et au VTT, à la gestion des réserves naturelles, à la gestion des pôles de développement de la montagne (comme le plateau Cuscione) et au développement autour des sports-nature et de l'agriculture traditionnelle.

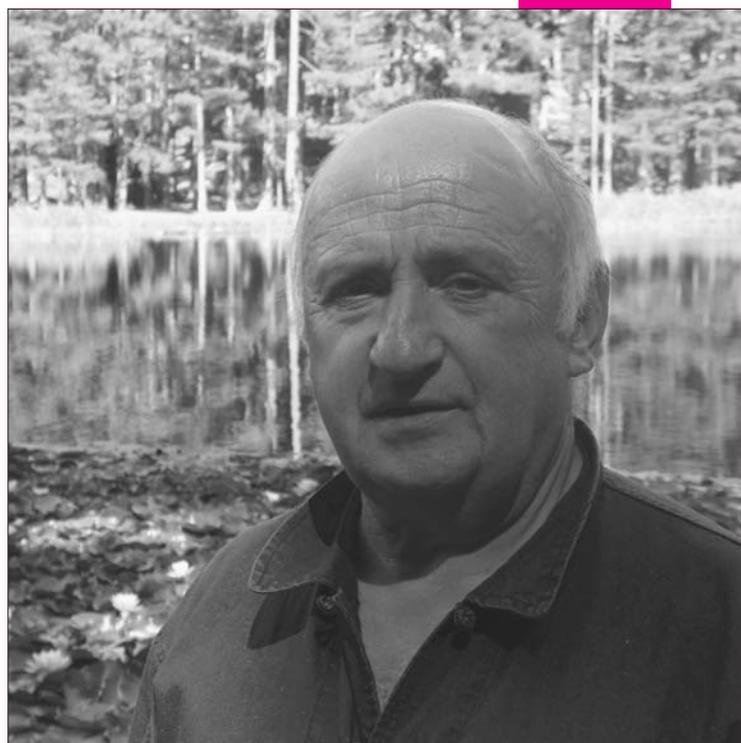
La nouvelle charte sera l'expression d'un projet de territoire.

Elle ouvre le débat sur la protection de la montagne au-dessus de 1000 mètres.

► **Le développement durable est-il réellement un axe fort ?**

Le développement durable de la montagne corse, c'est la stratégie de la nouvelle charte. Celle-ci va se décliner autour de trois axes principaux : préserver la biodiversité et le patrimoine culturel ; mettre la Nature au service du développement durable ; et aménager durablement le territoire.

Avec ce projet de territoire : répondre au besoin de développement économique en garantissant la protection des ressources naturelles, relever le défi d'un développement touristique en s'assurant de son caractère durable, être respectueux des ressources et aller vers un équilibre empreint de solidarité entre mer et montagne. Ce projet, c'est enfin et surtout rééquilibrer l'aménagement du territoire après des décennies d'exode rural, la revitalisation rurale et le rééquilibrage entre le littoral et l'intérieur montagnard demeurant la raison d'être du Parc.



Le Président du PNR, Jean-Luc Chiappini

« Les activités de pleine nature au cœur du dispositif »

► **Comme vous l'avez déjà souligné, les activités de pleine Nature et sports de loisirs sont au cœur du dispositif. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Nous avons plusieurs objectifs. Le premier est de créer des conditions favorables pour une exploitation économique véritable du patrimoine du Parc et de contribuer à la structuration des filières. Le Parc va créer des parcours (randonnées, VTT, kayak...), les entretenir, puis gérer et développer le patrimoine bâti en accord avec les objectifs économiques. Il va faciliter la création du partage salarial pour les indépendants et surtout créer des produits touristiques qui seront valorisés grâce à la marque «Parcu di Corsica».

Le deuxième est d'optimiser l'offre d'hébergement touristique et la mise en œuvre d'une ingénierie technique de la pleine Nature capable d'accompagner le développement de la filière, cela en formalisant un plan d'amélioration et de normalisation des refuges du GR20 (cette mise aux normes demande un investissement minimum de 250 000€ par unité). En partenariat avec les Départements, nous allons contribuer à la mise en place de pôles de développement, comme celui du Cuscione [NDLR : voir encadré ci-dessous] avec le Conseil Général de Corse-du-Sud. En effet, ce site se prête idéalement à de nombreuses activités de sports de pleine Nature ainsi qu'à des activités de découverte du patrimoine naturel et humain.

Zoom sur le projet de développement du Cuscione

«Ce projet de développement se décline en trois volets, explique Jean-Luc Chiappini. En hiver, le Parc sera opérateur d'activités sportives (ski de fond, raquette) prenant en compte le public privé et les écoles. Les retombées financières profiteront aux villages de l'Alta Rocca. Au-delà, des modules de formation se dérouleront en période hivernale. En été, la structure deviendra centre de formation aux métiers de la montagne et sera le théâtre des activités de pleine Nature estivales. Le pendant de cette structure sera la création du refuge de Matalza, dans la région de l'Altu Taravu, qui pourra bénéficier des mêmes effets induits (ski et sports de pleine nature estivaux).»



Le lac de Crenu

Enfin, notre troisième objectif est le soutien au développement de filières porteuses : agriculture, sylviculture... Nous visons l'agriculture professionnelle qui sera marquée «Parcu di Corsica». Elle constituera un complément d'attractivité des activités de pleine Nature pour un développement cohérent à forte identité.

► ***Vous évoquez depuis un moment déjà la nécessité de redéfinir la fonction du gardien de refuge en le formant mieux et plus largement. Cela aussi fait partie des objectifs de la nouvelle charte ? Quels moyens pourraient être prévus ?***

Permettez-moi un petit historique pour mieux faire comprendre l'évolution. A partir de 2002, le Parc avait mis en place une procédure de délégation de service public pour les treize refuges du



Le refuge de Tighjettu

Pour 2013, un cahier des charges précisera le prix des ventes de produits pour qu'il soit uniformisé sur tout le GR. La mise en place de la marque «Parc» sur les produits traditionnels permettra à ceux-ci, qui seront donc inclus dans le cahier des charges, d'être écoulés en priorité dans les refuges. Tout simplement parce qu'un refuge doit avoir des retombées au niveau du territoire et profiter à tous les acteurs.

GR20. Le gestionnaire avait pour mission d'accueillir les randonneurs, il était préposé à la régie des recettes pour le recouvrement des nuitées. Sa rémunération, c'était 35% du prix des nuitées ainsi qu'un salaire mensuel à hauteur du SMIC.

En plus de la mission du Parc, pour son propre compte, il confectionnait des repas et vendait des denrées alimentaires. Ce fonctionnement avait été épinglé par le précédent rapport de la Cour des Comptes qui mettait en lumière le manque de transparence des activités des gardiens et l'appropriation des refuges avec le risque que certains en viennent à considérer avoir créé un véritable fonds de commerce.

En 2009, le syndicat mixte a décidé de séparer l'activité commerciale de l'activité de gardiennage proprement dite qui relève de ses missions.

D'ailleurs, je précise qu'il n'existe pas de statut de gardien de refuge. Il existera, à l'avenir, le refuge qui sera géré par un employé du Parc avec les missions traditionnelles d'accueil et d'information, et le refuge avec les gestionnaires, apte à satisfaire la demande des randonneurs quant à la restauration et à la vente des produits.

L'heure étant aux économies, le cahier des charges précisera également les obligations quant à la participation au coût environnemental lié aux déchets et au coût spécifique lié aux activités (gaz, produits d'entretien). Le contrat de mise à disposition de ces refuges pour une période de quatre mois tiendra compte des surcoûts engendrés par leur activité pour définir leur participation.

Le gestionnaire est l'interface entre le Parc et le randonneur. Et le GR20 est le fleuron de la Corse, avec la réserve de Scandola. Ils véhiculent l'image de la Corse. Et il importe que celle-ci soit exceptionnelle.

A propos de développement montagnard

Quel regard porte **Jean-Luc Chiappini** sur des initiatives telles que la création de l'association des élus de montagne ? L'élu, par ailleurs maire de **Letia**, se dit satisfait de cette mobilisation et rappelle, pour mémoire, que l'**association des élus pour la Montagne Nationale** a été créée en 1984, avant d'ajouter : «*Cette association corse est une bonne chose au nom de la prise de conscience. Le Parc œuvre et a toujours œuvré, à travers tous ses élus, pour une véritable politique de la Montagne Corse. La création de cette association montre combien il a été précurseur. En effet, toutes les propositions de celle-ci figurent dans la nouvelle charte. Essentiellement, pour nous, la loi Montagne doit être strictement respectée mais les activités existantes, les modes de vie traditionnels, les pratiques des habitants, les structures d'accueil doivent être préservés. Les acteurs locaux et la population doivent pouvoir s'approprier cet espace qui doit bénéficier d'une solidarité écologique. C'est un concept d'excellence et sur celui-ci, le PNRC et le seul opérateur ayant les compétences pour agir efficacement. In memoriam, je vous rappelle que le Charte du Parc doit être en adéquation avec le PADDUC et les multiples rencontres avec le président de l'exécutif permettent une symbiose totale*».

«Une politique qui se projette en 2025»

► **Aujourd'hui, le PNRC est-il en mesure d'assumer son caractère exceptionnel vis-à-vis de l'ensemble des parcs régionaux de France ?**

Le territoire du Parc, c'est l'affirmation d'une identité économique et culturelle qui est le socle de son attractivité par rapport aux autres Parcs. Il s'organise autour de deux secteurs patrimoniaux uniques en Méditerranée : la montagne (la Corse est la seule île à compter un étage alpin) et le littoral occidental, de Calvi à Cargèse, avec des structures géologiques, paysagères et une biodiversité marine protégée.

► **Globalement, quelles sont, à long terme, les perspectives de développement du PARC ?**

La charte du Parc engage une politique qui se veut innovante et visionnaire puisqu'elle se projette à l'horizon 2025. Elle se veut être le support du



Lâcher de cerf au Parc en 2012, près de Letia

renouveau de l'intérieur en synergie avec le littoral. L'innovation et l'expérimentation seront les maîtres mots dans le canevas du développement durable. Cette charte aura valeur d'agenda 21 local et s'appuiera sur un fort caractère identitaire pour qu'enfin, lorsqu'on évoque le Parc, on évoque ses compétences propres.

Le parc, c'est tout cela à la fois : le GR20, les lacs, les réserves, l'éducation à l'environnement, Scandola, les cerfs, le gestionnaire des pôles de développement montagnards comme le Cuscione, l'innovation, un transfert de savoir-faire avec des pays tels que l'Italie...

► **C'est en grande partie la montagne. Le réseau montagnard se structure, se modernise. Comment mieux le rentabiliser ?**

Depuis 1972, le Parc s'occupe de la montagne et de ses problématiques. Son rôle est de renforcer la protection de la montagne corse tout en luttant contre la désertification. Le déclin du pastoralisme et l'accentuation de la fréquentation touris-

tique nécessitent de renforcer le niveau de protection des espaces naturels remarquables, non seulement par des mesures à caractère réglementaire, mais également par une gestion volontariste : tram verte-bleue, création de réserves naturelles, relance des estives corses, vulgarisation des modes de sylviculture durable, meilleure valorisation de la ressource forestières, amélioration de la condition sanitaire dans les villages, etc..

La nouvelle Charte a permis de réfléchir, afin de doter le syndicat mixte de prérogatives nouvelles qui lui permettraient de mieux maîtriser l'évolution de l'espace au-dessus de 1000 mètres.

En dépit d'un léger renouveau démographique, l'espace rural connaît de fortes disparités, notamment dans l'accès aux logements et aux services. Sa revitalisation suppose de conforter le rôle des villes de Corte et Sartène et de renforcer l'armature des bourgs-centres ruraux de l'intérieur. L'intensification de la politique de l'habitat et du logement, la diversification de l'offre touristique fondée sur la randonnée sous toutes ses formes (pédestre, équestre...) et sur la valorisation des patri-

moines, notamment archéologiques, ou encore la structuration des équipements d'accueil, de pédagogie et de formation sont des axes prioritaires pour assurer le renouveau du tissu rural de l'île avec un statut fiscal particulier pour cette zone.



Le GR20, vitrine de la Corse et du Parc Naturel



La réserve de Scandola

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

23,7 M€ :

c'est le chiffre annoncé par la municipalité d'**Ajaccio** pour le projet d'aménagement du futur **square Campinchi** (parking de 18 000 m² et 678 places sous la place du marché) sur trois niveaux, à **Ajaccio**, dont le chantier devrait s'achever en 2015. Les travaux préparatoires en cours, destinés à réaliser un collecteur d'eaux pluviales, devraient, eux, être terminés en mai prochain. La reprise du chantier est ensuite prévue pour après l'été avec une seconde tranche de travaux destinée à installer le collecteur de l'école **Sampiero**, jusqu'à la **rue des Trois-Marie**, mais aussi le long du **quai L'Herminier**.

4 M€ :

c'est ce que doit coûter le chantier autour du **barrage de l'Ortolo** pour la construction d'une structure attendue et dédiée à l'irrigation agricole des vallées de **Cauria** et **Tizzà**. Ce chantier, financé notamment par la **CTC** et le **Conseil Général de Corse du Sud**, a démarré il y a quelques jours et devrait durer une année.

2,7 M€ :

c'est le montant des travaux de réaménagement du **boulevard Pierre Pasquini**, à **Ile Rousse**, sur près de 1,7 kilomètres. Ces travaux, en cours, et qui devraient s'achever en mars 2014, sont financés à 70% par l'**État** dans le cadre du **PEI**, à 20% par le **Conseil Général de Haute-Corse** et à 10% par La **Collectivité Territoriale de Corse**. La commune, elle, est chargée de l'installation des éclairages.

Plus de 1,5 M€ :

c'est la facture globale des travaux d'aménagement de l'**Arinella** prévus pour l'accueil du **Tour de France à Bastia**. Trois lots ont déjà été attribués : celui de la chaussée et du cheminement des piétons, attribué à la société «**La Routière**» pour 1,1 millions d'€ ; celui de la maçonnerie, attribué à l'**entreprise Raffalli** pour 245 000 € ; et celui des espaces verts, attribué à la **société Fourny** pour 91 360 €. Des dépenses que ne devrait pas supporter seule la commune de **Bastia** puisque la **Collectivité Territoriale de Corse** devrait y participer.

1,5 M€ :

c'est le coût des travaux d'enrochement qui ont débuté sur la **place Miot**, à **Ajaccio**, et devraient s'achever fin juin, avant le départ du **Tour de France**, les finitions au niveau du skate park étant, elles, prévues jusqu'en juillet.

680 000 € :

c'est la subvention que s'est engagé à verser le **Président du Conseil Général de Haute-Corse** à la mairie de **Porto-Vecchio**, avance celle-ci, pour venir abonder à hauteur de 40% le financement d'une acquisition : celle de l'**EHPAD de la Cité du Sel**.

520 000 € :

c'est le chiffre avancé pour l'agrandissement et le réaménagement du cimetière de **Tenda**, à **Porto-Vecchio**, qui, une fois le chantier en cours terminé, comptera 160 nouveaux emplacements et un colombarium de marbre de 16 places, la création de ce dernier devant coûter 17 000 €.

280 000 € :

c'est la subvention exceptionnelle de fonctionnement votée par le **Conseil Municipal d'Ajaccio** le 4 février pour permettre à l'**Office du Tourisme** d'assurer au mieux sa mission événementielle et de communication dans le cadre de l'organisation et de l'accueil du **Tour de France**.

ZOOM / PAR E.M.

Un autre paysage au collège de Biguglia

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Borgo vient d'organiser, du lundi 18 au vendredi 22 février 2013, un chantier-école sur le site du collège Campu Vallone de Biguglia. A cette occasion, les 12 stagiaires en formation continue du Brevet Professionnel Agricole, option «Travaux d'Aménagements Paysagers», ont aménagé un patio intérieur dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Le patio de la découverte et des apprentissages

Les objectifs visés par les deux formateurs du **C.F.P.P.A.**, **Alexandre Fournier** et **Richard Barralon**, qui sont également des professionnels de la filière paysagère, sont multiples : «*végétalisation d'un lieu dont la vocation première est de valoriser des expositions et travaux pédagogiques des élèves du collège ; découverte des différentes techniques et associations végétales spécifiques à la création d'un jardin de style méditerranéen ; appréhension, dans ses différentes phases, de la conduite d'un chantier d'aménagement*». L'idée était aussi de proposer une «**zone libre**» à aménager aux collégiens afin de leur permettre, à leur tour, de s'initier au jardinage et à la connaissance des végétaux, lors de travaux pratiques.



Le patio végétalisé créé au collège de Biguglia par les élèves du Lycée Agricole de Borgo

Chantier livré avant l'heure

Un mini parc végétalisé de 86 m² a ainsi été réalisé avec près de 2,5 tonnes de terreau et de gravier, ainsi que des écorces de pin ayant servi à tapisser chaque plant afin d'empêcher les adventices (mauvaises herbes) de se développer et faciliter ainsi l'entretien du jardin. Les principales espèces plantées ont été un olivier, des plants de romarin, d'arbusier et d'immortelle. Dans un souci de gestion durable de la ressource en eau, il a également été installé un système d'irrigation peu gourmand en eau (goutte à goutte). «*L'implication et l'enthousiasme de l'ensemble des 12 stagiaires qui se préparent à travailler dans la filière du paysage et des jardins espaces verts, ont permis de remplir très en avance le cahier des charges initial fixé lors du démarrage du chantier*», font remarquer les encadrants. En effet, ce dernier a été terminé en 3 jours au lieu des 5 prévus au départ.

Formation en phase avec le marché

«*C'est la première année que cette formation en aménagement paysager est, grâce au financement de la Collectivité Territoriale de Corse et du Fonds social européen, proposée dans le département de la Haute-Corse et au C.F.P.P.A. de Borgo*», soulignent par ailleurs les organisateurs. En effet, un effort particulier a été mené, cette année, par la **région Corse** pour proposer en formation d'adultes, un diplôme de niveau V visant à former des professionnels hautement qualifiés dans le secteur du paysage et de la valorisation des espaces verts, lequel emploie, à lui seul, près de 15% des salariés agricoles et apparaît donc comme le troisième pôle d'emploi salarié agricole au niveau régional, derrière les cultures spécialisées et la viticulture. «*Cette formation, d'une durée de 9 mois, va spécialiser les stagiaires et permettre ainsi de répondre à une forte demande du territoire*», précise donc l'équipe pédagogique. Elle relève d'un partenariat illustrant la complémentarité et les possibles passerelles pédagogiques entre un **collège de l'Education Nationale** et un **lycée du Ministère de l'agriculture**, à vocation professionnelle.

L'édition 2013 de «Fiera in Castagniccia» se prépare

L'édition 2013 de «Fiera in Castagniccia» aura lieu les samedi 30 mars, dimanche 31 mars et lundi 1^{er} avril ! Pour sa préparation, les membres de l'association Terra è Omi di a Castagniccia se sont retrouvés au restaurant Le Refuge à Piedicroce. C'est à l'occasion de leur assemblée générale annuelle, que le président, Jean Joseph Raffalli, a présenté le compte rendu d'activité de l'année 2012 ainsi que le bilan financier.



L'artisanat et les producteurs locaux seront présents à cette prochaine édition

Après l'approbation de ces deux rapports, les participants à cette réunion ont débattu des projets de l'association pour l'année à venir, avec, bien entendu, l'organisation de la nouvelle édition de la foire agricole et artisanale de la **Castagniccia** qui se déroulera, comme de coutume, durant le week-end pascal, à **Piedicroce**. Les organisateurs se sont plus particulièrement penchés sur les questions de circulation et de sécurité aux abords du champ de foire. Et pour améliorer l'accueil des visiteurs, trois navettes seront mises à disposition au départ du site des **Eaux d'Orezza**, du **couvent de Piedicroce** et du village de **Pied'Orezza**.

Autre nouveauté cette année, artisans et visiteurs disposeront d'un grand chapiteau équipé d'un plancher afin de limiter les inconvénients liés à une éventuelle météo maussade.

Côté animation, un concours de chants corses sera proposé le samedi 30 mars et on parle aussi d'une opération de promotion du veau corse de montagne, avec «**Corsica Vacaghja**».

En ce qui concerne la sélection des exposants, l'assemblée générale a de nouveau mandaté **Olivier Vincenti** pour poursuivre le travail de qualité mené ces deux dernières années et qui a permis à la **Foire de la Castagniccia** de rejoindre la **Fédération des Foires**

Régionales Agricoles et Artisanales de Corse. Les artisans et les producteurs désireux de participer à la «**Fiera di Castagniccia**», durant le week-end pascal à **Piedicroce**, sont donc invités à prendre contact avec **Olivier Vincenti**, par téléphone au **06.31.78.35.84**, ou par email olivier.vincenti@gmail.com

A noter : que cette nouvelle édition de la **Foire de la Castagniccia** a reçu le soutien de l'association des commerçants de la **Vallée d'Orezza** ainsi que des mairies de **Carpinetu**, **Nocariu**, **Pied'Orezza** et **Piedipartino**, représentées lors de l'assemblée générale. L'**Office du Tourisme de Costa Verde** a également rejoint la liste des partenaires habituels de la foire.

Enfin, les bénévoles de l'association **Terra è Omi di a Castagniccia** ont réaffirmé leur volonté de poursuivre leur action pour la sauvegarde du **couvent d'Orezza**, action qui, au-delà de son grand intérêt patrimonial, s'inscrit totalement dans un plan de développement économique de la micro-région.

Reste à espérer une météo clémente pour ce prochain week-end pascal, ingrédient favorable au déplacement du public... Même si la «**Fiera di Castagniccia**» ne manque pas d'atouts séducteurs pour pallier les mauvaises conditions météorologiques !



Les membres de l'association Terra è omi di Castagniccia lors de leur assemblée générale à Piedicroce

Zoom sur «Clévacances»



La marque Clévacances, implantée en Haute-Corse au début des années 2000, a connu chez nous une période de latence depuis

la date de dissolution de l'Association Haute-Corse Développement qui la gérait localement, soit durant un peu plus d'un an. Aujourd'hui relancée via «Clévacances Corsica», elle prend en Corse une dimension régionale, tout en se détachant de l'initiative parapublique. Partant des propriétaires eux-mêmes et s'étendant à la Corse du Sud, la démarche s'avère donc doublement originale. Explications avec le président Jean Vivarelli, propriétaire de chambres d'hôtes à Ersa.

► **Comment et pourquoi relancer maintenant la marque Clévacances en Corse ?**

L'association Haute-Corse Développement, qui portait le label, ayant été dissoute, tous les adhérents, dont je suis depuis 2005, se sont retrouvés orphelins. Estimant, au vu des retombées, qu'il y avait un véritable intérêt à continuer et étant par ailleurs clairement pour le choix, nous nous sommes mobilisés et avons officiellement relancé la marque en Corse en janvier dernier, lors d'une assemblée constitutive de l'association «Clévacances Corsica», à l'hôtel bastiais L'Ostella.

► **Quels étaient les résultats obtenus auparavant ?**

Clévacances, qui ne couvrait alors que la Haute-Corse, comptait 200 adhérents pour 350 hébergements. Avec la dissolution de Haute-Corse Développement et la période de flou qui a suivi, nous en avons perdu une centaine. Mais nous espérons bien que cette perte n'est que provisoire. Nous allons tout faire pour faire revenir à nous ces adhérents.

► **Avez-vous chiffré les retombées d'une telle labellisation en Corse ?**

Il est très difficile de le faire mais il est certain que Clévacances représente une grande partie des demandes.

► **Cette antenne corse n'est pas portée par un élu. Une spécificité ?**

Il est vrai que partout ailleurs en France, l'initiative est parapublique. Et qu'ici, elle a pour elle de partir de la base. Cela nous donne toute latitude pour régionaliser la démarche qui s'étend donc aujourd'hui à la Corse entière alors qu'ailleurs, le réseau Clévacances s'avère très départementalisé. Nous n'avons pas encore d'adhérents en Corse du Sud mais comptons bien faire le travail nécessaire pour nous rapprocher d'eux.



Chambres d'hôtes "The Manor", chez Mme Russum Bleigh Patton, ch em

► **Comment cela se passe-t-il concrètement en Corse pour un propriétaire qui voudrait voir son offre d'hébergement labellisée ?**

Il devra se soumettre à une visite de labellisation très rigoureuse visant à valider un certain nombre de critères établis par une Charte de Qualité nationale. Nous pensons pouvoir organiser les premières visites dès avril prochain. Il nous faut pour cela trouver un technicien qui soit neutre et indépendant, et ne soit donc pas un propriétaire, et qui sera rémunéré à la prestation. Il sera formé à Toulouse et reviendra en Corse avec un logiciel dédié à la validation (ou pas), clé par clé, de chaque labellisation. Plusieurs prestataires sont pressentis. Nous devrions prendre notre décision dès ce mois de mars.

► **Il n'y aura qu'un seul technicien pour toute la Corse ?**

Chaque chose en son temps, le gros des primo-adhésions se situant pour l'heure en Haute-Corse, nous commencerons d'abord par là. Avec déjà une centaine de visites de primo-adhérents et de visites de contrôles, nous avons du pain sur la planche pour les mois à venir. Nous verrons ensuite s'il y a nécessité d'un technicien en Corse du Sud qui pourra, dans ce cas, être formé par le premier, car c'est sur toute une dynamique que doit s'appuyer la démarche.

Le réseau en quelques chiffres

Née en 1995, **Clévacances** représente une offre de 25 000 locations et gîtes et de 6000 chambres d'hôtes. Ses 94 départements adhérents totalisent pas moins de 700 000 catalogues édités.

En 16 ans, sur 100 000 hébergements visités, 31 000 seulement ont été labellisés par **Clévacances**.

Le parc **Clévacances** se compose de 86% de gîtes et locations (en majorité des maisons, des appartements et des studios, mais aussi des chalets, résidences et habitats de loisirs) et de 14% de chambres d'hôtes (dont 10 % proposent la prestation «Table d'Hôtes»).

53% des gîtes et locations **Clévacances** bénéficient d'un niveau de confort équivalent à 2 clés (il y en a 5 en tout).

Les chambres d'hôtes ont à 42% un niveau de confort équivalent à 3 clés.

Corsica»



Chemin Saint Antoine 20260 Calvi - N° d'agrément Clévacances : 2BMS01090

► Malgré une interruption de gestion, dans quelles conditions les anciens adhérents ont-ils pu faire vivre le label ?

Tant bien que mal. Il y a en tout cas urgence à organiser pour eux les visites de contrôles triennales qui font aussi le sérieux du label. Par ailleurs, pour les primo-adhérents, l'entrée dans le réseau Clévacances dépend de la labellisation et donc des visites pour l'obtenir. C'est véritablement l'élément déclencheur.

► Qu'est-ce qui distingue Clévacances d'autres labels ?

Si la marque Clévacances offre une vitrine avec un label de qualité qui fonctionne comme une appellation contrôlée sur la base d'une grande traçabilité, elle n'a pas mis en place de centrale de réservations, ce qui laisse aux propriétaires toute leur autonomie (notamment au niveau des plannings) et les dispense de reverser une commission. Misant sur la diversité, elle est par ailleurs ouverte à tout types d'appartements, y compris en milieu urbain. Enfin, les prix sont particulièrement attractifs. Souplesse et caractère peu contraignant de l'adhésion, rigueur de la labellisation, faiblesse des coûts et retombées économiques : c'est tout cela à la fois qui caractérise Clévacances.

► Justement, que doit payer le propriétaire qui choisit d'adhérer ?

Pour les propriétaires déjà labellisés, l'abonnement annuel est fixé comme suit : 150 € pour une location, 250 € pour 2 locations, 350 €

Les clés du label

Les trois principaux critères sur lesquels s'appuie la procédure de labellisation **Clévacances**, via une **Charte de Qualité nationale**, sont les suivants : l'environnement, qui est apprécié en fonction de la mise en valeur extérieure de l'hébergement (bâtiments, abords, site) et l'absence de nuisances (bruits, odeurs, servitudes, etc.) ; l'aménagement intérieur (le confort, le mobilier, les équipements, la distribution et la définition des pièces par rapport à la capacité d'accueil du logement, et la décoration sont pris en compte) ; et l'accueil, élément incontournable de la délivrance de la marque. Quant aux fameuses «Clés» accordées, elles correspondent à 5 niveaux de confort : confort simple, bon confort, très bon confort, excellent niveau de confort et d'équipements, équipements et environnement exceptionnels.

pour 3 locations. Pour ceux ayant des chambres d'hôtes, le prix va de 100 € pour une chambre à 250 € pour 4 chambres et ainsi de suite selon une logique dégressive. Pour les primo-adhérents, le droit d'entrée n'a pas encore été fixé mais il sera modique. Quant aux frais de visite et de labellisation, il restent eux aussi à déterminer mais seront vraisemblablement de l'ordre de 150 €. Tout cela doit précisément se décider en Conseil d'Administration [NDLR : une réunion du C.A. était prévue au lendemain de cette interview, le mercredi 27 janvier 2013].

► Un catalogue régional ou des catalogues départementaux sont-ils à l'ordre du jour ?

Les catalogues papier coûtent cher et il faut les stocker et les diffuser. Nous ferons plus volontiers le choix du numérique avec un site Clévacances pour la Corse. Mais il faut également un budget pour cela. 2014 nous semble une échéance acceptable pour concrétiser cette idée.

► Vous avez évoqué avec nos confrères de Corse-Matin, l'engagement de l'ATC. Concrètement, où en est-on de ce partenariat et quelle forme pourrait-il prendre ?

Nos hébergements sont déjà relayés sur le site de l'ATC avec le label Clévacances avec, en perspective, la possible création d'une catégorie spéciale Clévacances sur ce support web. Nous espérons que l'Agence puisse accompagner financièrement l'association «Clévacances Corsica» dans son développement. Aujourd'hui, c'est elle qui reçoit les demandes de subventionnement pour les déléguer à

Des qualifications d'avenir pour la Corse ?

Clévacances développe des qualifications thématiques telles que les qualifications «Bacchus», «Pêche», «Environnement» et «Affaires». De quoi faire pour la Corse et ses propriétaires qui ont certainement la matière à sortir leur épingle du jeu.

l'ODARC, lequel instruit ensuite les dossiers. Il est à noter que ne peuvent être subventionnés que les hébergements labellisés.

► Au subventionnement de gîtes en Haute-Corse fait écho une drôle d'actualité...

Ce qui s'est produit en Haute-Corse s'est produit hors circuits normaux, c'est-à-dire hors circuits administratifs régionaux.

► Pour en revenir à Clévacances, elle n'est pas la seule sur le marché. un label comme Gîtes de France compte dans le paysage insulaire essentiellement rural...

Clévacances et Gîtes de France représentent en France, à eux deux, 90% des hébergements labellisés. Et je vous l'ai dit, nous sommes pour le choix et la diversité.

Le Conseil d'Administration de Clévacances Corsica

Il est composé de 11 propriétaires répartis entre le **Cap Corse**, le **Cortonais**, la **Balagne**, mais aussi la plaine, de représentants de la **FNAIM** (Fédération Nationale de l'Immobilier) et de la **FNOTSI** (Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative). «L'ATC, la Chambre régionale de commerce et d'industrie et l'ODARC devraient également en faire partie», précise **Jean Vivarelli**. «Nous sommes en attente d'une réponse de la part de chacun d'eux.»

DENTELLES ET CHIFFONS PAR EVA MATTEI



Haro sur les boulettes

Un bon bout de Postier Breton¹, quelques biscuits soda émiettés, 1 œuf, 1 oignon, 6 champignons et de l'origan, le tout bien haché et mélangé. Foi de marmite : il n'en faut guère plus pour faire de bonnes boulettes, fondantes et digestes, toute riches en glycogène (de quoi vous forger une santé de Cob Irlandais). Et bien plus agréables au palais qu'un de ces Krisprolls desséchés venus de Stockholm², raides à décourager une denture athlétique. Alors, au juste, de quoi se plaint-on, par-dessus les rayons de la grande industrie qui, comme pour l'enseigne reine des cuisines en kit, et avant elle celle des sticks fish congelés, «meuble» et «alimente» nos colonnes en ces temps de disette médiatique ? Nous, on aurait plutôt envie de dire, pour paraphraser un célèbre slogan dans l'air du temps : mieux vaut «ranger suédois» que manger suédois (sur-tout si c'est du surgelé). Bref, le cheval, un scandale ? En tout cas moins dur à avaler en soi que ce qui semble être entré dans les moeurs sans plus vraiment choquer : que, d'un pays à l'autre, on agiote et boursicote sur ce «frichti», cette «pitance», cette «manne» - appelons-la de tous ses petits noms - qui nous maintient en vie et par laquelle passe aussi notre plaisir. Voilà, oui, de quoi faire un plat.

1. Race de canasson spécialement dédiée au commerce hippophaïque.
2. En vrai, c'est d'Ålmhult, mais c'est moins drôle à lire.

Week-end gourmand façon tour du monde

L'hôtel «U Castellu» et l'association «Autourdu20» organisent, via Friendly Corsica, créateur d'itinéraires sur-mesure en Corse, un week-end gastronomique sur le thème des Vins du Monde vendredi 29 mars à Vizzavona. Au programme, dîner et accords mets/vins autour de cinq pays et de leurs spécialités, en compagnie du sommelier Raphaël Pierre-Bianchetti, mais aussi jeux autour du vin (lots à gagner), brunch et nuitée dans un hôtel de charme au cœur de la forêt de Tattone. Attention, les places sont limitées. Réservez dès maintenant au 06 69 91 46 23.



AGRICULTURE / PAR EVA MATTEI

102 médailles pour la Corse

La Corse, «Terre d'excellence», vient de décrocher pas moins de 102 médailles au Concours Général Agricole 2013 organisé dans le cadre du Salon International de l'Agriculture qui s'achève le 3 mars. C'est 23 de plus qu'en 2012.

Un concours de référence...

Créé en 1870, le **Concours Général Agricole**, propriété du **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**, ainsi que du **Ceneca**, a pour vocation de récompenser les meilleurs vins et les meilleurs produits du terroir français. «Il permet, soulignent ses organisateurs, de valoriser l'exceptionnelle diversité et la qualité de la production agricole et de la gastronomie françaises.» Et d'ajouter : «Il s'agit exclusivement de produits agricoles -qu'ils soient d'origine fermière, artisanale ou industrielle - récoltés ou transformés sur notre territoire.» Ce concours, qui se déroule chaque année dans le cadre du **Salon International de l'Agriculture**, met donc en compétition les meilleurs produits des régions françaises et chacune de ses éditions s'ouvre à de nouveaux produits : les vanilles en 2006, la charcuterie en 2008, la charcuterie fermière en 2012 et cette année, les confitures. «La finalité du Concours Général Agricole est bien de confronter les meilleurs échantillons au sein d'une catégorie définie et homogènes de produits lors des dégustations, rappelle-t-on encore. Il met l'accent sur leurs caractéristiques sensorielles, après avoir vérifié qu'ils correspondent bien aux normes officielles. La sélectivité des épreuves apporte aux candidats une référence externe solide et un gage de qualité ».



Pierre-François Maestracci, nouveau médaillé 2013 pour sa bière Ribella

... et une région de référence

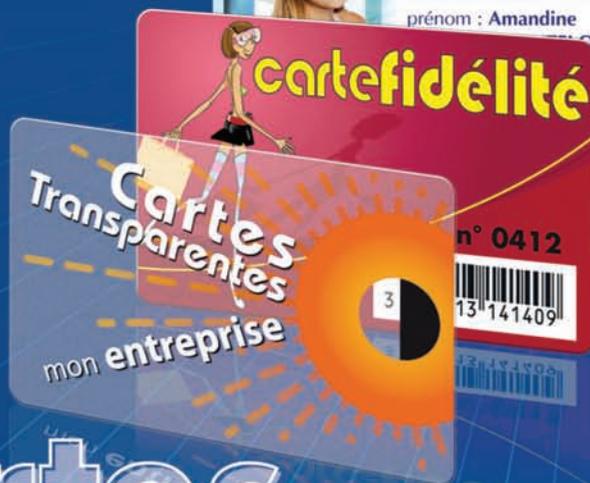
Ces épreuves, la **Corse**, qui est présente depuis ce samedi 23 février 2013 au **Salon International de l'Agriculture** avec un village insulaire de 500 m² reconstitué pour l'occasion sous l'égide de la **Collectivité Territoriale de Corse** (Hall 7-2, allée P, Stand 70), a su les surmonter avec brio, puisqu'elle remporte cette année pas moins de 102 médailles, tous produits confondus : 75 au concours des vins corses (29 or, 28 argent et 18 bronze), 1 médaille d'argent pour la bière brune, 1 médaille d'or pour les eaux de vie de fruits, 1 médaille d'argent pour les miels AOC, 6 médailles pour les huiles d'olives AOC (3 or, 2 argent et 1 bronze) et 18 médaillés pour les produits laitiers (6 or, 10 argent et 2 bronze) avec, au palmarès, des producteurs multi-primés aux quatre coins de **Corse** dont les produits auront pu être notamment goûtés par les visiteurs lors de dégustations organisées dans la plus grande convivialité. Ces mêmes visiteurs n'auront d'ailleurs, loin s'en faut, pas boudé la **Corse**, puisque le restaurant du stand de la **Région a**, cette année, battu des records, avec pas moins de 400 couverts/jour, soit un tiers de plus que l'année passée.

«Nous avons un très beau palmarès, avec de nouveaux médaillés, dont **Pierre-François Maestracci**, pour la bière, ou encore le **Domaine Mavela**, pour la liqueur, souligne **Jean-Philippe Micaelli**, chargé de mission à la Chambre régionale d'agriculture et responsable de l'organisation du Concours Agricole pour la région corse. La participation a été forte et diversifiée, 2013 étant l'année la plus haute en termes d'inscriptions au concours depuis que la Chambre a repris l'organisation en 2009. Nous avons notamment totalisé plus de 300 échantillons en vins pour 45 producteurs et avons entré de nouveaux produits comme la bière et le safran.»

Avec ses 102 médailles, la **Corse** apparaît-elle comme la plus primée des régions du concours ? «Elle est, en tous les cas, une des régions qui présentent le plus de produits, ceci dans 8 à 9 variétés», fait remarquer **Jean-Philippe Micaelli**. De quoi relancer le débat sur la spécificité de l'agriculture corse : véritablement plurielle ou pas ?

***Vous avez des projets, des besoins ...
nous avons une solution à vous offrir !***

étiquettes adhésives



cartes plastiques

☎ 06 01 35 61 90

commercial@icn-mageco.fr

Vos idées, vos demandes de prix et de devis ...

L'AGHJA : UNE INSTITUTION EN PÉRIL

L'Aghja existe depuis plus d'un demi-siècle. La structure ajacienne est devenue, au fil des ans, une institution. Ses missions ont été définies au fur et à mesure et sont allées croissant. Aujourd'hui, l'Aghja est un des acteurs culturels majeurs de notre île. C'est à l'Aghja que se produisent les artistes engagés, alternatifs, pointus et racés... Bref, loin du formatage «vu à la télé» ! Cette structure si dynamique (dont l'Informateur relaie souvent la programmation éclectique) connaît aujourd'hui de grosses difficultés. C'est un véritable appel de détresse que lance Francis Aiqui, Directeur de l'Aghja. L'homme, plutôt mesuré d'habitude, se bat pour la survie de sa structure.



Francis Aiqui

Entretien avec un homme passionné et combatif !

► **L'aghja est un des acteurs culturels majeurs de la Ville d'Ajaccio et également de notre île. Pourtant, votre structure rencontre de grosses difficultés en ce moment. Vous pouvez nous en dire un peu plus ? Quelle en est la situation exacte ?**

Notre structure rencontre de grosses difficultés financières. En effet, notre modèle économique dépend en grande partie des subventions publiques versées principalement par la CTC et la Ville d'Ajaccio. Or, à ce jour, nous sommes toujours dans l'attente des versements des subventions qui

auraient du nous être versées en... 2012 ! Cela fait plus d'un an que nous sommes dans l'expectative de ces versements et en attendant, les frais fixes (charges, salaires, loyers) continuent à courir... Aujourd'hui nous ne pouvons plus honorer nos factures et cela nous met dans une situation délicate face à nos créanciers ! En outre, nous nous inquiétons de plus en plus : nous sommes au total 4 salariés en CDI et la situation empire un peu plus chaque jour... Sans parler des artistes qui travaillent régulièrement (voire principalement) avec l'Aghja ! Nous sommes aujourd'hui dans une situation plus que préoccupante !

► **Quelles sont les conséquences sur la programmation ?**

Face à notre incapacité de rémunérer les prestations des artistes programmés pour les mois à venir, nous avons été contraints de faire un choix : soit reporter le spectacle ; soit les payer en différé ; soit annuler malheureusement. Au mois de mars, nous avons dû annuler purement et simplement trois soirées, une au mois d'avril et encore deux pour le mois de mai....

► **Avez-vous déjà été confrontés à des difficultés aussi importantes ?**

Des situations difficiles, oui, nous en avons déjà connu bien sûr. Nous sommes habitués à gérer des situations délicates. Mais jamais à ce point-là ! Nous sommes vraiment dans une impasse financière !

► **Avez-vous un appel à lancer et si oui à l'attention de qui ?**

Je veux simplement en appeler aux plus hautes autorités en charge de la Culture, tant au niveau de la Ville que de la CTC. Le dialogue est maintenant dans l'espoir de trouver une solution, le plus vite possible...

4 dates seulement
maintenues en mars et avril !

SAMEDI 9 MARS, 21H

Spiri2all

Spiri2All est un groupe de rap formé en 2008 par deux Ajacciens, **Matthieu Pomella** et **Philippe Guerrini**. Pour eux, le rap dépasse un simple mode d'expression : c'est une passion de jeunesse qui leur permet d'explicitier un message de révolte et de changement. En **Corse**, on leur reconnaît beaucoup de qualités et de courage pour le bout

de chemin qu'ils ont déjà fait. En 2011, ils ont sorti un nouvel opus, «**Co-errance**». A découvrir !



SAMEDI 23 MARS, 21H

Daniel Darc

Avec **Daniel Darc**, on est toujours surpris : l'artiste, qui a connu une carrière en dents de scie et une traversée du désert, est toujours là où on ne l'attend pas ! À plus de quarante ans, il sort un nouvel opus, «**Crève-cœur**» qui est salué par la presse et le public... et couronné par la victoire de la musique 2005 de la révélation ! Son dernier album,

«**La Taille de mon âme**», écrit et enregistré dans l'urgence d'une complicité neuve avec **Laurent Marimbert** (pianiste, compositeur et réalisateur) est encore plus fort que les précédents. Peut-être parce qu'il lui ressemble pleinement. Un artiste qui prend toute sa dimension sur scène !



VENDREDI 26 AVRIL, 21H

Guillaume Paul

Pour cette soirée, la chanson française est à l'honneur avec un auteur-compositeur interprète tout à la fois déjanté et émouvant : **Guillaume Paul**. Son concert est un spectacle unique, savoureux mélange entre le cabaret louche et la scène rock. Rebelle, touchant, décapant, son univers musical est à part...

Bref, un artiste inclassable mais talentueux accompagné par une troupe de musiciens et chanteuses qui défendent eux aussi ses textes veloutés, chauds, acides ou glacés, couchés sur des rythmes suaves et brûlants... Un vrai spectacle de cabaret !



SAMEDI 27 AVRIL, 21H

Deux dames pour Damei : Piaf et Barbara

Deuxième temps fort du week-end consacré à la chanson française avec un magnifique interprète qui fit ses premières scènes à l'Aghja. Eh oui, quelques années et de nombreux spectacles plus tard, **Lionel Damei** revient au nid, avec les deux dames qui lui ont donné, entre autres, cette passion dévorante à donner de la voix n'importe où et n'importe quand. A ne pas rater !



D'ICI ET D'AILLEURS

PRUNELLI DI FIUMORBU : Le samedi 9 mars, le **centre culturel ANIMA**, accueillera l'Exposition «*Les princesses d'Emmanuelle*» à l'**École de Musique de Casamozza**. Le vernissage est prévu à 18h. Auparavant, se sera déroulé à partir de 14h, un atelier graphique (adultes). **Renseignements au : 04 95 56 26 67.**

CORBARA : Un week-end de partage est proposé du vendredi 15 au dimanche 17 mars, par la **Communauté de Saint-Jean**, au **convent de Corbara**.
Contact : 06 43 39 25 05.

CALVI : La brochure 2013 de l'**Office du Tourisme** est disponible auprès du **Service Accueil de l'Office du Tourisme de Calvi**, office de **Pôle Balagne**. Téléchargement possible sur le site : www.balagne-corsica.com.

AJACCIO : **Arnaud Benedetti** dédicacera son livre «*Un préfet dans la Résistance*», le 8 mars, à partir de 17h30, à la **Librairie «La Marge**. Cet ouvrage retrace le parcours de **Jean Benedetti**, l'oncle de l'auteur, dont la carrière dans la **Préfecturale** a été illustrée par son action en faveur de centaines de juifs sous l'occupation.

Le **17^{ème} Job Forum**, organisé par le **Pôle Emploi** et ses partenaires, aura lieu le 6 mars au **Palais des Congrès**. A 10h, aura lieu l'inauguration.

PIOGGIOLA : Un stage de **TAIJI** est organisé par l'**Association Jade**. Ouvert à tous, il se déroulera du samedi 2 mars au mercredi 6 mars à **A Stazzona**, à **Pioggiola**. **Maitre Zhang Aijien** animera le stage. Contacter l'**Aria** au **04 95 61 93 18** pour l'hébergement. **E-mail : formation@ariacorse.net.**

A SAVOIR

AJACCIO : L'**École Catholique Notre Dame de l'Assomption** a déjà débuté – le 14 janvier – les inscriptions de nouveaux élèves pour la rentrée des classes de septembre 2013, de la très petite section au CM2. Les familles peuvent prendre contact auprès du **Secrétariat** : **tél : 04 95 21 02 35** – ou se présenter au Secrétariat avec les documents suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant ainsi que tous les documents concernant le travail scolaire de l'année en cours.

LEVIE : La population est informée par le **Maire** et le **délégué à l'urbanisme** que le **PLU de la commune** peut se consulter, pour ce qui concerne la partie constructible, sur le site internet de la commune : www.levie-altarocca.com. Par ailleurs, pour de plus amples informations, s'adresser à la Mairie.

SARTENE : L'ouverture de la pêche étant fixée au samedi 9 mars, il est bon de rappeler que les Permis de pêche sont en vente chez **Lucchini sports**.

PORTICCIO : Ces samedi 2 et dimanche 3 mars, l'**Association Coup de Cœur** organise un stage de Gospel à la **CCAS**, avec possibilité de prendre les repas sur place. Ce stage, en effet, se déroulera, le samedi de 14h30 à 18h30 et de 20h30 à 22h, et le dimanche de 9h à 18h. Les places étant limitées, il est conseillé de prendre contact avec le **06 14 73 91 62**.

CALENZANA : Le mardi 5 mars, de 9h à 15h, à la salle du **Préau de la Mairie**, l'**établissement français du sang (EFS)** organise une cellule de **Don du Sang**.

CALVI : Dans la **rue Clémenceau**, en raison de travaux et afin d'assurer la sécurité des piétons, des véhicules et des ouvriers de l'entreprise effectuant ces travaux, la circulation des véhicules est interdite jusqu'au vendredi 15 mars 2013 de 8h à 18h.

VENACO : L'édition 2013 de «*A Fiera di u Casgiu*» se déroulera les 4 et 5 Mai sur le **stade Paul Giacobbi**, RN 193. Le 30 mars est la date limite fixée pour le dépôt des demandes de réservation de stand. Contact et information au bureau de l'Association au **04 95 47 15 19**, du mardi au vendredi, de 14h à 19h.

CARNET BLEU À BISINCHI

Ludivine et **Filippu CLAIRET**, demeurant au **Paesolu di Poghju**, à **Bisinchi**, sont heureux d'annoncer la venue au monde dans leur foyer de **VALENTINU**. C'est avec un très vif plaisir que «*L'Informateur Corse Nouvelle*» relaye la joie exprimée ainsi par ces heureux parents :

«*Simu assai felici di favvi sapè a nascita di VALENTINU, u 17 dicembre, à 18 h 30, pesa 4,600 chilo e misura 52 centimetri. Sentimenti Fraternali Corsi*»

Longue et prospère vie pour **VALENTINU**.



Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

Du vélo au champagne

Paul Vivarelli est ce que l'on appelle un vrai cycliste. Certes, au cours de sa carrière, il a été 7 fois Champion de Corse et la soixantaine arrivée, il pédale encore. Il n'est pas rare de le voir sur les routes du Cap Corse ni même de franchir le fameux «rampe» de Teghime qui vit bien des ténors «agoniser» tant la difficulté est réelle. Il faut dire, pour être dans le vrai, que Paul a remporté sept fois le Grand Prix de la Montagne qui eut toujours pour cadre le col de Teghime ! C'est dans les années 70 qu'il construisit un palmarès impressionnant, totalisant quelques 60 victoires sur toutes les routes de Corse.

Anquetil et Merckx : Amoureux fou du vélo, Paul ne pouvait manquer de recevoir à la maison, chez lui, lorsqu'ils passèrent par Bastia, ces deux monstres du cyclisme. A ce sujet, une anecdote amusante : attablés chez les Vivarelli, les deux «championissimi» dégustèrent quelques whiskys (les Vivarelli faisant commerce de spiritueux), et, en bon Normand, Anquetil l'emporta, ce qui fit dire au champion belge : «Il n'y a que là que tu peux me battre».

Paul Vivarelli a même créé la confrérie des amis du col de Teghime.

La maison Sodisco : André Vivarelli, le père, après avoir travaillé avec la maison Casanis, créa sa propre structure, et aujourd'hui, Paul est dans la continuité. Avec Paul Gandoin comme associé, il dirige la société Sodisco qui fait commerce de spiritueux. Les bureaux et les hangars se trouvent à Biguglia, au lieu-dit Campanule. Impressionnant de voir la marchandise stockée avec, bien sûr, de nombreux vins corses de grande qualité, voire de renom. Des «crus» continentaux sont aussi proposés : Bourgogne, Bordeaux, mais aussi Beaujolais, Alsace, Loire, Vallée du Rhone et aussi bouteilles italiennes, australiennes, et même une portugaise de la vallée du Douro.

Créatrice d'emplois, la Sodisco compte 23 personnes et, tant pis si je suis chauvin, les «commerciaux ont l'accent du pays». Vous ne serez donc pas étonnés, lorsque vous visiterez un restaurant ou un centre commercial, de voir que les produits ont été proposés par l'estampille Vivarelli. Et lorsque les fêtes arrivent, que le champagne pétille et est demandé, l'escouade Sodisco est en première ligne ! Alors bona salute et longue vie à cette entreprise bien de chez nous !

A Settimana Corsa ©

10^{ème} semaine de l'année
du 1^{er} au 7 mars 2013

Les fêtes : le 1^{er}, Aubin - le 2, Charles le Bon - le 3, Guérolé - le 4, Casimir - le 5, Olive, Olivia - le 6, Colette - le 7, Félicité.

Un an déjà

Le 2 mars, la France annonce que l'éthylotest sera obligatoire dans chaque voiture dès le 1^{er} juillet, sur tout le territoire, y compris pour les conducteurs étrangers.

Le 3 mars, en Pologne, 16 personnes trouvent la mort et 58 sont blessées dans un accident entre deux trains dans le sud du pays.

Le 4 mars, à Brazzaville, au Congo, quelque 200 personnes sont tuées dans une série d'explosions qui détruisent un entrepôt de munitions.

Le 7 mars, Tim Cook, successeur de Steve Jobs à la tête d'Apple, présente le nouvel iPad 3, plus puissant et doté d'un écran HD, mais qui déçoit les spécialistes.

Le 7 mars, Facebook tombe en panne durant quelques heures dans le courant de la matinée, au grand désespoir de millions d'utilisateurs du réseau social dans le monde.

Le 8 mars, on pense que la Française Florence Cassez condamnée à 60 ans de prison au Mexique devrait être prochainement libérée.

L'esprit du monde

Toute secte, en quelque genre que ce puisse être, est le ralliement du doute et de l'erreur.

Voltaire

Le truc de la semaine

Pour donner un bel aspect aux verres dans lesquels vous servirez un apéritif, placez-les une heure à l'avance dans le surgélateur. Sortez-les juste avant de servir. La couche de condensation dont ils se couvriront momentanément sera du plus bel effet.

Les tablettes de l'Histoire

Le 2 mars 1991, décès du compositeur et interprète Serge Gainsbourg, à l'âge de 62 ans.

Le 3 mars 2005, Steve Fossett devient le premier pilote à faire le tour du monde en avion et en solitaire, sans ravitaillement, en 67 heures.

Le 6 mars 1980, l'écrivain Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française.

Le 7 mars 1945, les soldats américains franchissent le Rhin et mettent pied en Allemagne.

Le 8 mars 2002, un astéroïde de 50 mètres de diamètre frôle la Terre, passant à 463.000 km de celle-ci.

Petits conseils pratiques

Manger à satiété

Il arrive souvent que l'on mange trop et se sente lourd après un repas. Pour éviter cela, mangez en posant votre fourchette toutes les trois ou quatre bouchées, et tentez de trouver le moment où le plaisir du goût des aliments

disparaît. C'est à cet instant qu'il faut arrêter de manger.

Raffermer sa peau

Si vous désirez raffermir votre peau, profitez de votre douche quotidienne pour vous masser énergiquement à l'aide d'un gant de crin. Cette technique a, de plus, l'avantage d'éliminer les rugosités de la peau, tout en rendant du maintien à l'épiderme.

Sport

Si vous pratiquez régulièrement un sport, laissez vos accessoires tels que raquette, balles, patins, etc. dans le coffre de votre voiture, de façon à ne pas les transporter constamment... et à ne jamais les oublier !

Arbres fruitiers

Pour protéger efficacement vos arbres fruitiers et leur permettre de porter de beaux fruits en pleine saison, appliquez un premier traitement insecticide dès l'éclatement des premiers bourgeons, afin d'anéantir les pucerons et les acariens qui voudraient s'y loger.

Lame de parquet

Si une lame de votre parquet est endommagée et que vous devez la remplacer, forez un trou dedans, afin d'y glisser la pointe d'un tournevis, de façon à pouvoir la soulever sans devoir appuyer sur le bord d'une lame voisine, et ainsi éviter d'endommager celle-ci également.



ABONNEZ-VOUS !

Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros **1 mois gratuit !**

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia
 04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION
Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
Télécopie : 04 95 32 02 38
E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40
ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

Chaque vendredi...

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES



Rédaction - Abonnements - Annonces légales :

1, rue Miot (2^{ème} étage)

20200 BASTIA

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

Rédaction d'Ajaccio :

BP 30059 - 20176 AJACCIO Cedex 1

Presse en ligne :

www.corse-information.info